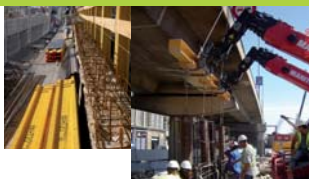


2010



COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE EN CHIFFRES

Allauch
Carnoux-en-Provence
Carry-le-Rouet
Cassis
Ceyreste
Châteauneuf-les-Martigues
La Ciotat
Ensuès-la-Redonne
Gémenos
Gignac-la-Nerthe
Marignane
Marseille
Plan-de-Cuques
Roquefort-la-Bédoule
Le Rove
Saint-Victoret
Sausset-les-Pins
Septèmes-les-Vallons





Marseille Provence Métropole

Le bureau

1 Président,
19 Vice-Présidents,
7 Conseillers délégués.

Le conseil

157 Conseillers
communautaires.

11 commissions de travail

- Fonctionnement de la communauté urbaine
- Développer l'économie et servir l'emploi
- Aménagement de l'espace communautaire
- Rénover et construire une ville solidaire
- Développer les transports urbains et périurbains
- Une agglomération éco-responsable
- Voirie et signalisation
- Ports de plaisance, ports de commerce, aéroport
- Equipement d'intérêt communautaire, patrimoine foncier, protection et sécurité des espaces communautaires
- Relations extérieures
- Développement durable, innovations et prospective

6 compétences

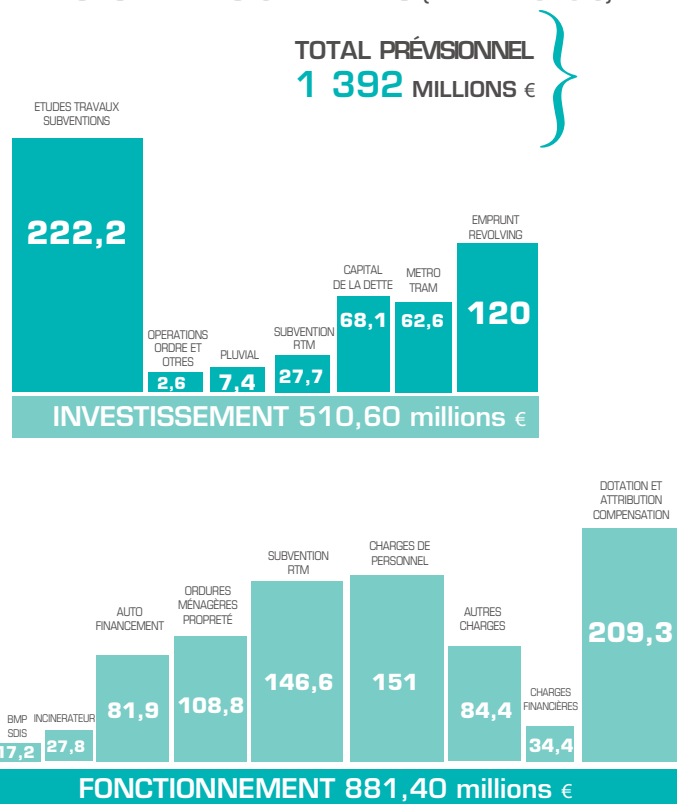
- Développement et aménagement économique, social et culturel de l'espace communautaire,
- Aménagement de l'espace communautaire,
- Gestion des services d'intérêt collectif,
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire,
- Politique de la ville dans la Communauté urbaine.

► Budget prévisionnel 2010

Le budget principal 2010 s'inscrit dans la continuité de l'action de redressement engagée en 2009, tout en donnant à la collectivité les moyens de poursuivre ses objectifs ambitieux.

Il poursuit l'effort pour de tenir les dépenses de fonctionnement et contenir l'endettement, et il maintient le cap des investissements, indispensables en période de crise, avec le concours du Plan quinquennal d'aide à l'investissement engagé en 2009 par le Conseil Général.

► DÉPENSES PRÉVISIONNELLES (EN MILLIONS €)





► DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PAR COMPÉTENCES ◀

L'action de MPM se développe autour de deux axes majeurs :

► ACCROITRE LE DYNAMISME ET LA VALORISATION DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

MPM consacre tous budgets confondus (budget principal et budgets annexes) **502 millions** de crédits en 2010 à la valorisation de son territoire.

L'ACTION ÉCONOMIQUE : avec plus de **35 millions** d'euros, MPM mise sur l'innovation en favorisant le rapprochement : des entreprises, des potentiels scientifiques et des universitaires et en soutenant les pôles de compétitivité. Elle subventionne l'insertion par l'économie à travers des 3 PLIE.

L'AMÉNAGEMENT URBAIN : avec plus de **134 millions** d'euros, MPM assure davantage de solidarité sur son territoire, en s'impliquant dans les politiques en faveur du logement et les grands projets de restructuration urbaine. Les travaux d'entretien, d'aménagement et de développement du réseau de voirie communautaire bénéficient du Plan quinquennal d'investissement du Conseil général.

LA POLITIQUE DE TRANSPORT ET DE DÉPLACEMENTS : **333 millions** d'euros pour restructurer l'espace communautaire : les lignes du métro et du tramway vont être prolongées, l'offre de bus correspondante adaptée avec la mise en service, par la RTM, de nouvelles lignes, et la carte TRANSPASS, titre unique facilitant tous les déplacements au sein du territoire de MPM.



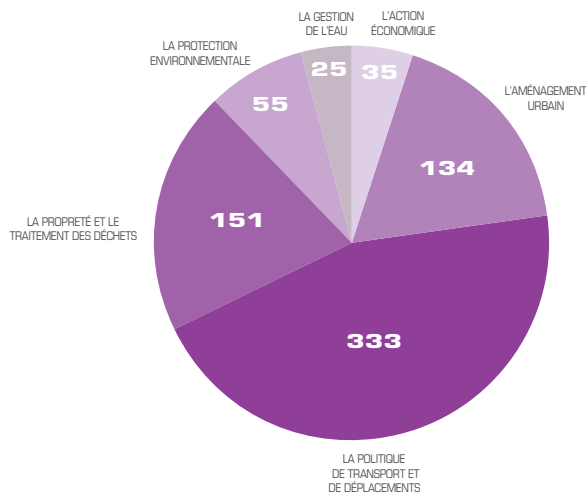
► AGIR EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE LA VIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'action communautaire en faveur du développement durable représente **231 millions** d'euros en 2010.

LA PROPRETÉ ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS : plus de **151 millions** d'euros en 2010. Manifeste la volonté de MPM d'aboutir à un changement de comportement.

LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE : plus de **55 millions** d'euros pour la lutte contre toute forme de pollution : le traitement des eaux usées, le contrôle de la qualité de l'air, le traitement des nuisances sonores, le développement des modes doux de transport ainsi que l'étude du Plan climat territorial.

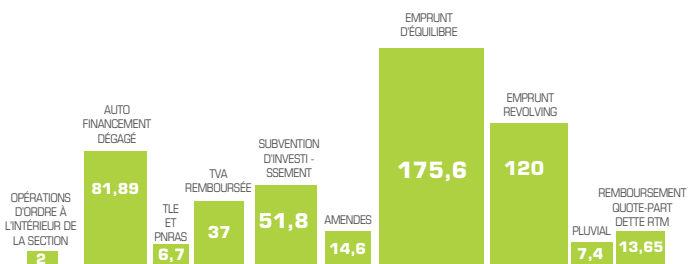
LA GESTION DE L'EAU : avec **25 millions** d'euros, MPM relève le défi de l'eau, en assurant son adduction, en sécurisant l'alimentation et en prévoyant les capacités nécessaires aux zones en développement.



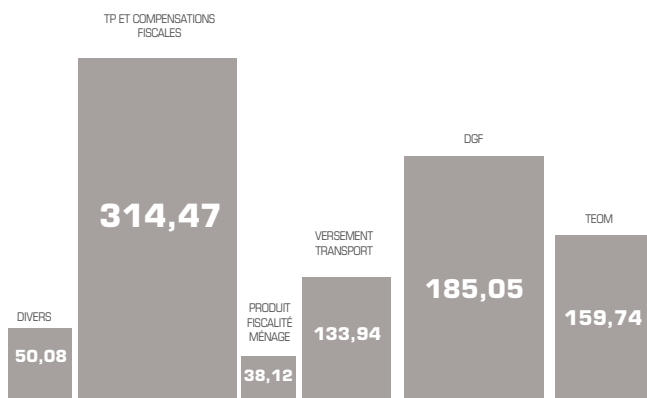


► RECETTES PRÉVISIONNELLES (EN MILLIONS €)

TOTAL RECETTES
1 392 MILLIONS



INVESTISSEMENT 510,6 millions €



FONCTIONNEMENT 881,40 millions €

MOYENS HUMAINS*

3 933 agents répartis sur l'ensemble du territoire communautaire :

Propreté, Ecologie urbaine et maritime

2 928

Aménagement et gestion de l'espace

517

Développement Durable et Attractivité du Territoire

119

Directions fonctionnelles

307

Directions et services rattachés au cabinet du Président

54

Collaborateurs des groupes politiques

8

Agents en détachement, disponibilité, congé parental ou autres

130

*chiffres au 1^{er} janvier 2010

MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE EN CHIFFRES

18 communes membres,

un territoire de **60 745** hectares, soit 12% du territoire du département,

1 038 521* habitants, soit 53% de la population du département,

51% de population active,

68% des nouveaux arrivants ont moins de 40 ans,

3^e rang des Communautés urbaines en terme de population.

Ses missions :

- eau,
- assainissement,
- collecte sélective et traitement des déchets,
- propreté,
- voirie et signalisation,
- aménagement de l'espace,
- programme de l'habitat,
- politique de la ville et insertion,
- déplacements et transports en commun,
- ports de plaisance,
- développement économique.

EAU

Réseau d'adduction de **108** km sur le canal de Marseille,

13 stations de production d'eau potable,

3 sites de forages (forages d'Aubagne, Puits St Joseph et forages de Gemenos),

152 réservoirs,

73 stations de pompage,

3 503 km de canalisation en distribution, dont **2 311** à Marseille,

3 sources d'alimentation en eau brute : la Durance, le Verdon et les nappes souterraines,

Volume d'eau potable : **100,8** millions de m³ distribués par an.

ASSAINISSEMENT

2 525 km de canalisation pour la collecte des eaux usées,

10 stations d'épuration,

152 stations de relevage,

A Marseille, Géolide, plus grande usine souterraine de traitement des eaux usées au monde dessert Marseille et **16** communes environnantes.

86 millions m³ eaux usées traitées /an.



COLLECTE SÉLECTIVE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2009 sur l'ensemble du territoire,

689 283 tonnes de déchets ménagers et assimilés produites,

452 061 habitants raccordés à la Collecte Sélective en porte à porte,

75 736 bacs jaunes, **12 249** tonnes collectées dont 74% recyclés,

4 161 colonnes d'apport volontaire ont reçu **21 315** tonnes de déchets,

95% de la population de MPM sont raccordés à la collecte sélective

18 déchèteries réparties sur 13 communes, gratuites pour les particuliers

2 plates-formes de tri réservées aux professionnels,

253 332 tonnes de déchets recyclables collectées,

3 centres de transfert sur le territoire,

2500 foyers visités par les éco-ambassadeurs dans l'habitat vertical.



PROPRETÉ

En 2009 sur l'ensemble du territoire

432 882 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées soit 432 kg/habitant + 24 276 tonnes d'encombrants (24kg/h) sur la voie publique dont 42% valorisés,

255 engins de collecte,

200 engins de nettoyage,

145 419 bacs individuels (89 300 à Marseille),

8 086 postes fixes,

4 909 corbeilles,

2 173 agents affectés à la collecte et au nettoyage en régie,

36 agents à la Police de la propreté urbaine,

La répartition des modes de gestion est de **70%** en Régie et **30%** en privé.

VOIRIE ET SIGNALISATION

4 tunnels en exploitation,

1 970 km de voies communautaires sur les 18 communes,

387 156 m² de trottoirs et chaussées rénovés,

5 000 mètres linéaires (ml) de clôtures et glissières

9 000 scellements mobiliers urbains et panneaux de signalisation,

143 944 ml et **56 282** m² de peintures routières,

Interventions sur la voie publique :

3 882 pour travaux immédiats,

6 470 en urgence

(Allô-Mairie et Sécurité
Voie),

54 167 barrières posées
pour sécuriser les
manifestations.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Urbanisme et foncier

1 révision de PLU approuvée
Roquefort-la-Bédoule.

3 révisions en cours (Allauch,
Gémenos, Carry-le-Rouet).

2 révisions de POS en cours à
Marseille et Marignane
constitution de **ZAC d'intérêt
communautaire**:

• Le parc des Florides **87** ha
à Marignane

• Le Parc des Aiguilles **62** ha
à Ensues-la-redonne

• Le Parc d'Empallières **28** ha
à St Victoret

Elaboration de Schéma de cohérence territoriale SCOT:

Construction du Projet
d'aménagement et de
développement durable PADD,
démarche environnementale
(notion de trame verte et
bleue)

INFRASTRUCTURES

les grandes opérations :

• **La semi-piétonnisation du
Vieux-Port** en partenariat avec
la ville de Marseille et le CG 13 :
notification de marché
d'assistance à maîtrise
d'ouvrage élaboration du
programme et d'une
convention de maîtrise
d'ouvrage objectif de réalisation
phase 1 : fin 2012,
phase 2 : en 2014/2015

l'axe littoral sens Nord/Sud à Marseille :

parois à 100%, terrassements

à 80%, dalle de couverture à
40% travaux du radier à 30%,
ouverture prévue début 2011

le parking souterrain du J4 à Marseille :

contrat de concession,
procédures d'instruction du
permis de construire.
réalisation en 2011 avec une
mise en service en 2012

le Tunnel Prado Sud à Marseille :

enquête publique, travaux des
réseaux et aménagements de
voirie.

le Boulevard Urbain Sud :

lancement d'appel d'offre de
maîtrise d'oeuvre.

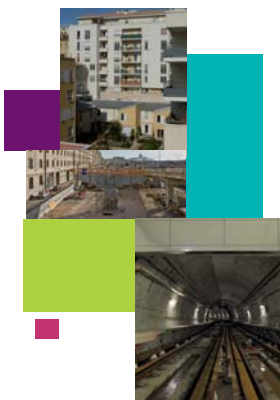


PROGRAMME DE L'HABITAT

531 582 logements
dont **451 819** résidences
principales et
79 763 logements sociaux,

**Programme Local de
l'Habitat : PLH 2008/2011**

Réaliser **6 000**
logements/an sur le
territoire
dont **1 200** logements
sociaux (20%),



Délégation de la compétence habitat de l'Etat 2009/2014 :

1 979 logements locatifs
sociaux agréés et financés
1 016 logements anciens
réhabilités avec les aides de
l'ANAH.

POLITIQUE DE LA VILLE ET INSERTION

Contribution de la Communauté
urbaine :

• **au Grand Projet de Ville (GPV) :**
Marseille/Septèmes-les-Vallons,
• **aux 4 Contrats Urbains de
Cohésion Sociale, CUCS** de La
Ciotat, Marignane, Marseille,
Septèmes-les-Vallons,

• **aux projets soutenus par
l'Agence Nationale de
Rénovation Urbaine, ANRU**
à La Ciotat, Marignane et
Marseille,

• **aux 3 Plans Locaux pour
l'Insertion et l'Emploi :**
PLIE MPM Est, Centre et Ouest :
en 2009 , **3 073** personnes
ont été accompagnées et **565**
ont trouvé un emploi durable ou
une formation qualifiante.

DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS EN COMMUN

TRANSMETROPOLE

• **RTM**
552 000 voyageurs en moyenne
au quotidien :
71 lignes de bus:
253 000 voyages/jour,

2 lignes de métro:
240 000 voyages/jour,

2 lignes de tram:
50 000 voyages/jour.

• **CIOTABUS**
dessert La Ciotat et Ceyreste

7 lignes urbaines, **1** ligne de
transport à la demande et **1** ligne
scolaire,
795 924 voyages pour 2009 et
615 489 km parcourus.

• TRANSPORTS URBAINS ET INTERURBAINS HORS MARSEILLE

La Marcoulaine : en transport
à la demande à
Carnoux-en-Provence/Cassiss
et Roquefort-la-Bédoule/Cassiss

La Côte Bleue : Le Rove,
Châteauneuf-les-Martigues,
Carry-le-Rouet,
Sausset-les-Pins,
Ensues-la-Redonne.



Les bus des Collines :
Allauch, Plan-de-Cuques, dont
2 lignes de bus à la demande.

Les bus des Cigales :
Gémenos, **1** ligne urbaine et
1 ligne à la demande.

• **8 lignes Interurbains** :
4 desservent Cassis,
Roquefort-la-Bédoule,
La Ciotat et
Carnoux-en-Provence,
1 entre Sausset-les-Pins et
Marseille,
1 entre Ensues-la-Redonne
et Marignane.
1 Sausset-les-Pins/Carry-le-
Rouet/Châteauneuf-les-Marti-
gues vers Marignane
1 Châteauneuf-les-Martigues
vers la gare de Carry-le-Rouet

• **Le Vélo**
130 stations et **1 000** vélos
en service à Marseille,

6 200 abonnés longue durée,
806 097 locations en 2009.

• **Handi'Lib-Transdev :**

Transport dédié aux Personnes à Mobilité Réduite
43 262 personnes transportées en 2009.

• **Frioul/If Express :**

Desserte maritime entre le Vieux-Port de Marseille, If et Le Frioul
429 000 voyageurs en 2009.

PARKINGS

17 039 places gérées par **MPM** sur l'ensemble du territoire.
14 464 places à Marseille dont
10 699 en parkings souterrains
1 165 en enclos de surface
2 600 en parcs relais

à **la Ciotat** **1 311** places en parkings souterrains,
à **Cassis** **874** places en parkings souterrains et en enclos,
à **Carry le Rouet** **390** places en enclos,

2 280 places supplémentaires en 2009 (et début 2010) :
à **Marseille** : Arvieux, Vallier, Louis Armand et La fourragère
à **la Ciotat** : Parking du centre et Vieux-Port.

PORTS DE PLAISANCE

MPM, 1^{er} pôle de plaisance de France et en Méditerranée, second en Europe,

24 ports,
7 communes littorales,
2 communes lacustres,
8 600 anneaux,

Les Nauticales, salon nautique à la Ciotat,

250 évènements nautiques par an,

125 km de côtes,
15 km de plages,

Mise aux normes européennes en matière d'environnement sur **6** grands ports de plaisance,
Création de **3** déchèteries portuaires,
Travaux sécuritaires sur falaises, quais et digues.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

406 697 emplois,

+7 236 emplois créés entre 2008 et 2009,

82 742 établissements,

+2 418 établissements créés entre 2008 et 2009

8 pôles de compétitivité, dont **2** mondiaux

Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert :

180 hectares **150** entreprises,

• **1^{er}** pôle français en mécanique énergétique
Tête de réseau du pôle de compétitivité Optitec,
• **1** incubateur et **1** pépinière,
• **2 800** étudiants,

• **2** grandes écoles d'ingénieurs : Ecole Centrale Marseille et Polytech,

Parc scientifique et technologique de Marseille Luminy

• **30 000** m² d'immobilier d'entreprise d'ici 2015,

• Pôle d'excellence en sciences de la vie,

• **8** facultés et grandes écoles,

• **32** laboratoires de recherches,

• **1 500** chercheurs,

• **8 000** étudiants.

De nouvelles zones d'activités

Pôle Nord-Ouest :

• **200** hectares mobilisés,

- **Parc des Florides :**

87 ha pour des activités de production industrielle et de services,

- **Parc des Aiguilles :**

62 ha destinés aux activités de petite logistique,

- **Parc d'Empallières :**

28 ha pour l'accueil d'activités productives et tertiaires,

Pôle est : 70 hectares en développement,

- **Athélie V :** à la Ciotat

63 ha pour les entreprises de la santé,

- **DIAM :** à la Ciotat

5 ha pour des activités liées à la réparation navale de haute et moyenne plaisance.

- **Plaine du Caire :**

à Roquefort-la-Bédoule extension sur **3,7** ha.

Deux zones franches urbaines La ZFU Nord Littoral :

• **210** ha,

• **18 000** habitants,

• **2 719** établissements,

• **12 375** emplois,

• création de **10 250** emplois depuis 10 ans,

• Implantation de **2 051** nouveaux établissements en 13 ans

La ZFU 14e et 15e Sud :

• **433** ha,

• **46 000** habitants,

• **3 034** établissements,

• **10 012** emplois,

• création de **1 805** emplois en 3 ans.

• Implantation de **1 409** nouveaux établissements en **6** ans.

Euroméditerranée

• **480** ha (intégrant son extension de 169 ha),

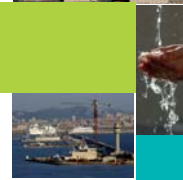
7 milliards d'euros d'investissements,

40 000 nouveaux habitants,

18 000 logements neufs,

1 000 000 m² de bureaux,

35 000 emplois.





TOUTES LES CORRESPONDANCES
DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES À :

**Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole**
BP 48014 - 13567 Marseille Cedex 02

Siège de l'institution
Le Pharo - 58, Boulevard Charles Livon - 13007 Marseille
Tél : 04 95 09 59 00 - Fax : 04 95 09 59 28

Service administratifs
Les Docks - 10, place de la Joliette
Atrium 10.7 - 13002 Marseille
Tél : 04 91 99 99 00 - Fax : 04 91 99 99 01

www.marseille-provence.fr

